



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Concours d'aménagement d'espaces publics « NumaPort »

Présentation des résultats

Initié durant l'année du Millénaire de Neuchâtel, « NumaPort » est une chance pour promouvoir un développement urbanistique de qualité. Ce concours d'aménagement d'espaces publics portant sur la place Numa-Droz, la place Alexis-Marie Piaget, la place du Port et le port, vise à donner une vision cohérente de l'aménagement d'espaces stratégiquement situés dans notre ville. Les résultats du concours ont été proclamés le 13 janvier 2012. Tous les projets, dont le lauréat « Neuch'forever », sont exposés du 14 au 27 janvier dans les locaux de l'ancien magasin Globus.

En 2010, une étude a été entreprise en vue du réaménagement de la place Numa-Droz, projet figurant parmi les mesures de la première phase du projet d'agglomération RUN. Fin janvier 2011, suite à des discussions avec les autorités cantonales et à la demande des différents groupes politiques, le Conseil communal a décidé d'intégrer le réaménagement de la place dans un contexte plus large, pour une réflexion globale de l'aménagement des espaces publics « d'accroche » du centre-ville au lac.

Dans cette perspective, une demande de crédit a été présentée au Conseil général le 18 mai 2011 pour l'organisation d'un concours portant sur le réaménagement de l'espace public dans le secteur « NumaPort ».

Le choix du concours

Le choix du processus de concours s'est imposé sur ce site hautement emblématique et stratégique, afin de dégager parmi le large éventail des propositions possibles, celle qui correspond le mieux aux objectifs de la Ville et du Canton : améliorer la relation entre la ville et le lac, valoriser le port et l'ensemble des espaces

publics du périmètre considéré afin d'en améliorer la qualité et l'usage, favoriser les modes de déplacements doux et réduire l'empreinte routière et du stationnement.

Une collaboration Ville – Etat

Dans cet ambitieux projet, la Ville ne fait pas cavalier seul mais travaille de concert avec l'Etat en vue d'aboutir à un projet de qualité porté par tous. Le Canton (propriétaire du fonds de la place Numa-Droz et de l'avenue du Premier-Mars) a financé un tiers du coût du concours et s'engage à prendre en charge 50 % du coût des études et des travaux relatifs au réaménagement de la place Numa-Droz.

Les résultats du concours

L'ouverture du concours a eu lieu le 8 juillet 2011. Les concurrents avaient jusqu'au 31 octobre 2011 pour rendre leur projet de manière anonyme. Le jury était composé de 15 membres et 2 suppléants et il a été assisté par 5 spécialistes conseils. Le jugement s'est effectué en deux étapes : les 24 et 25 novembre puis le 12 décembre 2011.

Le président du jury, M. Xavier Fischer, s'est félicité que le choix du jury ait pu se faire sur un nombre significatif de propositions de qualité, très contrastées et complémentaires par leur approche. Cette diversité a fortement contribué à sa propre compréhension de la problématique et à étayer sa conviction, ce qui légitime clairement à ses yeux la pertinence du projet lauréat. Pour le jury, « le projet lauréat instaure un véritable continuum d'espaces publics dans le secteur du port en misant sur le dégagement, la simplicité et les liens entre les espaces. Il reconnaît très finement les caractéristiques d'un site construit sur le lac, son ancrage territorial, ses spécificités paysagères et bâties ainsi que les différentes vocations des espaces publics qui le composent. »

Intitulé « Neuch'forever », le projet lauréat est le fruit d'une collaboration interdisciplinaire entre paysagistes, ingénieurs en mobilité et architectes. Le pilote du projet est le bureau Paysagegestion, basé à Lausanne, comptant une succursale à Neuchâtel, et les bureaux associés sont, Stadt Raum Verkehr, à Zurich, et Localarchitecture, à Lausanne. L'équipe s'est adjoint la collaboration de Mme Joanne Blanchet Dufour, muséologue et gestionnaire culturelle, à Neuchâtel.

Le Conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, salue la qualité du projet lauréat et rappelle que « le concours NumaPort permet de disposer d'une vision cohérente de l'aménagement d'espaces stratégiques en ville de Neuchâtel. C'est une chance pour concrétiser un développement urbanistique de qualité. »

Les 18 projets remis par les concurrents seront visibles par le public dans les locaux de l'ancien magasin Globus, rue du Temple-Neuf 14 (entrée côté rue du Seyon), du 14 au 27 janvier 2012, du lundi au vendredi de 12h à 19h et le samedi de 10h à 17h.

Les suites du processus

Le réaménagement de la place Numa-Droz et l'adaptation de la gestion du trafic qui la traverse constituant une des mesures de priorité A du projet d'agglomération RUN, le développement du projet de ce secteur ainsi que la demande de crédit pour sa réalisation auprès du Conseil général se dérouleront en 2012. Les travaux devraient commencer la même année. Le développement du projet sur le reste du périmètre « NumaPort », (place Alexis-Marie Piaget, place du Port et port) s'effectuera en plusieurs phases et débutera en 2013.

Renseignements complémentaires sur : <http://www.urbanisme-neuchatel.ch/default.asp/1-3-411-5513-5200-5513-102-1-1/>

Les orateurs

Olivier Arni, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement.

Pascal Sandoz, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, directeur des infrastructures et énergies.

Xavier Fischer, président du jury, architecte EPFL SIA, urbaniste FSU, Fischer + Montavon, Yverdon-les-Bains.

Les auteurs du projet lauréat du concours :

Olivier Lasserre, architecte paysagiste, directeur de Paysagegestion, Lausanne
Markus Birchler, urbaniste HES/FSU, planificateur en transport, stadt raum verkehr, Zürich
Manuel Bieler, architecte EPFL/FAS/SIA, Localarchitecture, Lausanne

Neuchâtel, le 13 janvier 2012

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Annexes : le rapport du jury et la plaquette de présentation du projet lauréat seront téléchargeables sur site <http://www.urbanisme-neuchatel.ch/actuel-numaport> dès vendredi soir 13 janvier à 24 heures.

Renseignements complémentaires : Olivier Arni, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, Directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, tél. 032 717 76 01
courriel : olivier.arni@ne.ch

Pascal Sandoz, Conseiller communal de la Ville de Neuchâtel, directeur des Infrastructures et Energies, tél. 032 717 72 00

Fabien Coquillat, architecte communal adjoint, tél. 032 717 76 61,
courriel : fabien.coquillat@ne.ch